



CONSEIL NATIONAL DES CHÔMEURS ET CHÔMEUSES

## **Revue de presse du Conseil National des Chômeurs et Chômeuses (CNC) - 14 novembre 2008**

*Notre revue de presse publie des articles parus dans la presse d'ici et d'ailleurs. Les opinions émises dans ces textes ne reflètent pas nécessairement les positions du CNC ou de ses membres. Le choix des articles est basé sur quatre grandes thématiques : l'assurance-emploi, l'assurance-chômage, l'économie et le marché du travail. Pour terminer, la revue de presse du CNC n'a qu'un seul but, soit celui de vous informer.*

*Bonne lecture !*

### **Comité communication-CNC**

---

#### **Marketwire, 14 novembre 2008 - La Commission de l'assurance-emploi du Canada fixe le taux de cotisation à l'assurance-emploi pour 2009**

En vertu du pouvoir que lui confère la Loi depuis 2005, la Commission de l'assurance-emploi du Canada a annoncé aujourd'hui le taux de cotisation à l'assurance-emploi qu'elle a fixé pour 2009.

A compter du 1er janvier 2009, le taux de cotisation que paie l'employé par tranche de 100 dollars de rémunération assurable demeurera inchangé à 1,73 dollar. La contribution de l'employeur correspond à 1,4 fois celle de l'employé.

La Commission de l'assurance-emploi établit le taux de cotisation en tenant compte du principe selon lequel le taux de cotisation doit produire des revenus suffisants pour couvrir les paiements prévus durant la prochaine année. Tel que prévu par la Loi, le taux est déterminé en fonction des prévisions économiques fournies par le ministre des Finances au plus tard le 30 septembre de chaque année, du Rapport de l'actuaire en chef et de l'avis du public. En conséquence, le taux proposé pour 2009 ne tient pas compte des changements récents découlant de la dégradation et de l'évolution rapide de la conjoncture économique et des événements survenus

après le 30 septembre 2008. Bien que le gouvernement ait l'autorité de remplacer le taux fixé par la Commission par un autre taux et qu'il puisse tenir compte des prévisions récentes, la Commission note que, selon l'avis unanime des organismes représentant les employeurs et les employés, le taux actuel ne devrait pas être augmenté en raison des conditions économiques actuelles.

Le maximum de la rémunération assurable passera de 41 100 dollars à 42 300 dollars en 2009, conformément à la méthode de calcul prescrite par la Loi sur l'assurance-emploi et décrite dans le Rapport de l'actuaire en chef. Ce maximum représente le montant maximal de la rémunération assujettie aux cotisations d'assurance-emploi et, par conséquent, la rémunération maximale prise en compte à l'égard d'une demande de prestations d'assurance-emploi.

En 2009, un travailleur qui touche le maximum de la rémunération assurable ou un montant supérieur versera des cotisations de 731,79 dollars pendant l'année (soit 20,76 dollars de plus qu'en 2008). Le montant maximal de la cotisation de l'employeur à l'égard de cet employé passera à 1 024,51 dollars (une hausse de 29,07 dollars par rapport à 2008). Comme les prestations d'assurance-emploi équivalent à 55 p. 100 de la rémunération hebdomadaire assurable moyenne d'un prestataire, jusqu'à concurrence du maximum de la rémunération assurable, le montant maximal des prestations d'assurance-emploi passera à 447 dollars par semaine, au lieu de 435 dollars en 2008.

Le taux de cotisation pour le Québec sera de 1,38 dollar pour les employés et de 1,4 fois ce taux pour les employeurs. Depuis janvier 2006, cette province verse ses propres prestations parentales, ce qui se traduit par des économies pour le régime d'assurance-emploi et explique que le taux diffère de celui en vigueur ailleurs au Canada. Ainsi, au Québec, un travailleur qui touche le maximum de la rémunération assurable ou un montant supérieur versera une cotisation maximale de 583,74 dollars pendant cette année (soit 12,45 dollars de plus qu'en 2008). La contribution de l'employeur sera de 1,4 fois celle de l'employé, jusqu'à un maximum de 817,24 dollars (une hausse de 17,43 dollars par rapport à 2008). La hausse du maximum de la rémunération assurable fera augmenter le montant maximal des prestations hebdomadaires payables, comme c'est le cas ailleurs au Canada.

Dans le budget de 2008, le gouvernement a apporté des changements quant au mode d'administration et de gestion du compte d'assurance-emploi en créant l'Office de financement de l'assurance-emploi du Canada. L'Office sera responsable de la mise en application d'un mécanisme de fixation des nouveaux taux de cotisation d'assurance-emploi et de fixer le taux de cotisation d'assurance-emploi pour 2010.

\*\*\*\*\*

## **La Presse, 14 novembre 2008 - La récession s'étend aux pays de l'OCDE**

La détérioration de l'économie mondialisée s'accélère à un rythme inquiétant. Hier, les mauvaises nouvelles avaient de quoi glacer comme une pluie automnale.

L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) révisé à la baisse son scénario économique pour la deuxième fois cet automne. Selon son nouveau scénario, dont les détails statistiques seront dévoilés le 25 du mois, l'économie de ses 30 pays membres représentant 75% du produit national brut mondial se contractera pour la première fois depuis la Deuxième Guerre mondiale. Le repli de 0,3% cache des disparités importantes: -0,1% pour le Japon, -0,5% pour la zone euro et surtout -0,9% pour les États-Unis, ce qui est de mauvais augure pour son principal partenaire commercial, le Canada.

L'organisme établi à Paris prévoit une poussée du chômage tout au cours de l'an prochain.

Comme pour lui donner raison, le département américain du Travail a annoncé hier que les demandes initiales d'assurance chômage ont franchi la semaine dernière le seuil psychologique de 500 000 pour la première fois depuis la récession de 2001. Pire, le nombre de prestataires atteignait 3,9 millions durant la semaine terminée le 1er novembre.

Il s'agit du chiffre le plus élevé depuis janvier 1983, quand le marché du travail américain se remettait péniblement de la récession de 1981.

Chômage accru signifie pour le Trésor américain, ou tout autre gouvernement, rentrées fiscales réduites.

En octobre, les revenus de l'État américain ont diminué de 7,5% par rapport à l'an dernier, alors que le plan de sauvetage des banques américaines a ballonné les dépenses. Résultat, le déficit mensuel atteignait le mois dernier 237,2 milliards US, selon le Trésor.

La comptabilité budgétaire américaine fait commencer l'année en octobre. L'an dernier, le déficit avait atteint un record abyssal de 455 milliards US. La nouvelle administration de Barack Obama va commencer son mandat en battant ce record à n'en pas douter puisqu'elle prépare un nouveau stimulus pour relancer la consommation et les dépenses d'investissements, selon plusieurs médias

américains. Sans compter qu'il aura à composer avec un plan de sauvetage de l'industrie automobile, ou pire encore, la perte d'au moins un des trois grands.

L'Allemagne, première économie d'Europe, est officiellement entrée en récession technique au troisième trimestre pour la première fois depuis 1996. La forte baisse de ses exportations a effacé la légère poussée de la demande intérieure. Comme 40% de ses livraisons à l'étranger sont dans la zone euro, c'est signe que celle-ci bat de l'aile. On s'attend d'ailleurs à ce qu'Eurostat confirme aujourd'hui l'entrée en récession de l'économie des 15 pays de l'Euroland.

En Chine, la production industrielle a crû de seulement 8,2% en octobre. Il s'agit de la plus faible croissance de la fabrication, de la production électrique et de l'exploitation minière en sept ans. Du coup, le prix du cuivre a encore reculé. Il a perdu la moitié de sa valeur depuis la fin de juin.

### **Le village gaulois**

Le Canada paraît jusqu'ici comme l'intrépide village gaulois au beau milieu de la Rome moderne que constitue l'économie mondialisée.

Si le surplus commercial a diminué de 1,1 milliard en septembre, c'est le résultat d'une croissance des importations alors que la valeur des exportations diminue. Bref, les Canadiens semblent toujours consommer comme si de rien n'était.

L'exception canadienne repose avant tout sur la poussée des prix des produits de base, qui aura duré sept ans et créé un grand effet de richesse tant pour les ménages que pour les entreprises. Leur effondrement s'est fait brutalement. En trois mois, par exemple, le prix du baril de pétrole est passé de 147\$US à moins de 60\$US.

Les contrecoups de cette plongée viendront bientôt. Douglas Porter, économiste en chef adjoint de BMO Marchés des capitaux, croit que, comme aux États-Unis, les recettes fiscales d'Ottawa et des provinces diminuent déjà, au moment où des plans pour stimuler la croissance seront réclamés au sommet des chefs de gouvernement du Groupe des 20, demain à Washington.

La baisse des recettes viendra d'abord des redevances sur certaines matières premières et des profits moins élevés des entreprises. Au deuxième trimestre, les bénéfices avaient atteint un sommet en correspondant à près de 15% de la taille de l'économie. Durant la récession de 1991, ils ne représentaient même pas 5%.

Moins de profits entraînent moins d'investissements, en particulier par les

entreprises qui misaient beaucoup sur des prix élevés.

L'exploitation des sables bitumineux va ralentir. Des emplois bien payés, des entreprises de services rattachés à cette industrie vont disparaître.

Si la chose aura l'heur de plaire aux écologistes, elle met en péril la croissance de la province canadienne la plus riche. Toutes les provinces bénéficiaires de la péréquation souffriront par ricochet de transferts fédéraux moins élevés.

Le monde et les temps changent très vite.

Rudy Le Cours

\*\*\*\*\*

### **Cyberpresse, 14 novembre 2008 - Discours du trône: Duceppe présente sa liste d'épicerie**

C'est une véritable liste d'épicerie que le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a présentée hier en traçant un tableau des attentes de son parti à l'égard du discours du Trône que doit présenter le gouvernement Harper mercredi prochain.

Ottawa - D'entrée de jeu, Gilles Duceppe a souligné que son parti et le Parti conservateur offrent deux visions diamétralement opposées du Québec.

« Le Bloc a obtenu la majorité au Québec (aux élections du 14 octobre dernier), a dit M. Duceppe. Stephen Harper doit donc respecter le choix démocratique des Québécois en faisant preuve d'ouverture, en faisant des compromis, en respectant les valeurs et intérêts du Québec. Le premier ministre devra agir de façon responsable, mettre l'idéologie de côté en énonçant les intentions de son gouvernement pour ce nouveau mandat. »

M. Duceppe a ajouté que cette « nouvelle attitude du gouvernement Harper, moins partisane, moins autoritaire », devra d'abord se manifester face à l'économie, qui sera l'enjeu central de la prochaine session.

« Le gouvernement Harper doit également affirmer clairement que l'État a un rôle clé à jouer pour soutenir l'économie et aider les gens frappés par la crise », a insisté le chef bloquiste.

### **Aide aux personnes âgées**

Gilles Duceppe a aussi rappelé que M. Harper avait beaucoup fait pour le secteur pétrolier - et récemment pour les banques -, mais qu'il est temps maintenant de s'occuper des secteurs forestier et manufacturier. Il demande au chef du gouvernement de mettre sur pied un programme de prêts et de garanties de prêts à l'achat de nouveaux équipements de production pour le secteur forestier. Il affirme que des crédits d'impôt remboursables pour la recherche et le développement devront également faire partie de ce nouveau plan. Enfin, celui-ci devra également inclure des mesures d'aide pour les travailleurs et en particulier pour les travailleurs âgés, a poursuivi le chef du Bloc québécois.

Le Bloc québécois demande au gouvernement Harper de présenter un nouveau plan d'aide aux acteurs économiques du Québec, mais un plan qui ne sera pas rejeté par tous comme ce fut le cas la dernière fois.

De plus, le Bloc demande une bonification du régime de l'assurance emploi, par exemple l'abolition du délai de carence de deux semaines. Il souhaite une aide accrue pour les personnes âgées frappées par la crise financière et il demande que le gouvernement revienne sur ses coupes dans les subventions aux organismes de développement économique. M. Duceppe a aussi insisté pour que le gouvernement accélère ses investissements dans les domaines des infrastructures et du logement abordable, notamment en utilisant une partie des 8 milliards de surplus de la Société canadienne d'hypothèque et de logement. Il souhaite également que M. Harper aille de l'avant avec le projet de train rapide Québec-Windsor.

« Ce sont des emplois, ce sont des façons de faire fonctionner l'économie », a-t-il expliqué.

M. Duceppe demande aussi au premier ministre Harper que l'éventuelle aide aux institutions financières soit assortie de l'obligation d'offrir du crédit et des conditions normales aux particuliers et aux PME.

« De plus, a souligné le chef du Bloc, l'économie québécoise appelle une réduction de notre dépendance au pétrole et nous voulons que le gouvernement s'engage à changer de cap en cessant de soutenir l'économie pétrolière et en appliquant les principes de Kyoto, une volonté unanime de l'Assemblée nationale du Québec. »

Gilles Duceppe n'a pas manqué enfin de revenir sur le thème de la culture, qui a valu des déboires aux conservateurs au Québec aux élections du 14 octobre.

« Je rappelle également à Stephen Harper que la culture, un des fondements de la nation québécoise, représente 314 000 emplois au Québec. Le premier ministre

devra rétablir les programmes en culture, comme l'a demandé le gouvernement du Québec, jusqu'à ce qu'il fasse la preuve de la nécessité des compressions. Et là encore, le gouvernement aura le fardeau de la preuve », a soutenu le chef du Bloc québécois.

\*\*\*\*\*

## **AP, 13 novembre 2008 - L'OCDE prévoit récession et chômage en 2009 dans les pays développés**

L'Union européenne, les Etats-Unis, le Japon ainsi que les autres pays développés sont entrés en récession, a constaté jeudi l'Organisation de coopération et de développement économiques. Le Produit intérieur brut (PIB) des 30 pays de l'OCDE va reculer en moyenne de 0,3 pour cent en 2009, selon l'organisation, qui prévoit également une forte montée du chômage.

"La zone OCDE semble être entrée en récession et le chômage s'inscrit en hausse dans nombre des pays qui la composent", a déclaré jeudi au cours d'une conférence de presse à Paris Jorgen Elmeskov, directeur des études de politique économique du Département des affaires économiques de l'OCDE.

Selon les prévisions de l'OCDE, l'activité économique devrait reculer l'an prochain de 0,9 pour cent aux Etats-Unis, de 0,5 pour cent dans la zone euro et de 0,1 pour cent au Japon, "les pays de l'OCDE entrant dans une période prolongée de ralentissement". Les perspectives sont très incertaines, notamment en ce qui concerne "la profondeur et la durée de la crise financière, principale cause de ce repli", a ajouté M. Elmeskov.

Le PIB de l'ensemble des pays de l'OCDE devrait se contracter en 2009 de 0,3 pour cent en glissement annuel avant de se redresser légèrement avec une croissance de 1,5 pour cent en 2010. Parallèlement, selon les prévisions, le taux moyen de chômage dans la zone de l'OCDE, estimé à 5,9 pour cent en 2008, devrait passer à 6,9 pour cent en 2009 et atteindre 7,2 pour cent en 2010.

L'inflation, note par ailleurs l'OCDE, a "atteint un plafond durant l'été dans beaucoup de pays de l'OCDE, et elle est maintenant orientée à la baisse. Si, comme on le suppose, les prix des produits de base se maintiennent aux niveaux auxquels ils sont redescendus ces derniers temps, et dans la mesure où le tassement de plus en plus prononcé de l'activité économique va entraîner des baisses de prix, l'inflation devrait rester modérée".

L'OCDE a considérablement revu ses prévisions à la baisse. Dans son dernier point de conjoncture en juin 2008, l'organisation dont le siège se trouve à Paris tablait sur une croissance de 1,7 pour cent en 2009.

Le risque "principal" l'année prochaine est celui d'une "dégradation plus prononcée de la conjoncture". En particulier, estime l'OCDE, la situation financière "pourrait mettre plus de temps que prévu à se normaliser, de nouveaux établissements financiers pourraient se retrouver au bord de la faillite et les économies émergentes pourraient être plus durement touchées par le tassement du commerce mondial et par une réévaluation des risques de la part des investisseurs étrangers".

Dans le même temps, cependant, "l'assainissement des bilans des banques pourrait être plus rapide sous l'effet des mesures importantes et complètes prises par les autorités". De même, on ne peut "exclure l'adoption de plan de relance plus importants qu'on ne le suppose dans les prévisions".

Pour 2010, les incertitudes restent "très importantes, mais elles sont plus équilibrées, avec la possibilité d'une amorce plus précoce de la reprise", selon l'OCDE.

\*\*\*\*\*